

SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT YERRES-SEINE

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2019

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 – Le cadre général du budget du SyAGE : trois budgets	page 2
A – Un budget principal M14	page 2
B – Un budget annexe assainissement M49	page 2
C – Un budget annexe M14 « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres »	page 2
2 – Le Compte Administratif 2019	page 3
A – Section de fonctionnement	page 3
a – Les dépenses	page 3
b – Les recettes	page 3
B – Section d'investissement et données financières	page 4
a – Les dépenses	page 4
b – Les recettes	page 4
c – Les données financières	page 4

INTRODUCTION

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux et doit être mise en ligne sur le site internet du SyAGE.

1 - Le cadre général du budget du SyAGE : trois budgets

Aux termes de ses Statuts le SyAGE exerce aujourd'hui 4 compétences :

- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations),
- Assainissement des Eaux Usées,
- Gestion des Eaux Pluviales, } en 2019, ces 2 compétences étaient regroupées
- Mise en œuvre du SAGE de l'Yerres.

Aussi, conformément aux instructions comptables M 14 et M 49, le SyAGE dispose de 3 budgets :

A - un budget principal M14 dans lequel figure l'ensemble des charges et produits :

- non affectables spécifiquement aux 3 compétences du SyAGE «assainissement», «GEMAPI » ou « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » (les dépenses liées au siège du SyAGE, les charges de personnels, les intérêts de la ligne de trésorerie ...) ;
- les dépenses et les recettes concernant uniquement la compétence « GEMAPI ».

Ce budget est financé principalement par :

- la contribution des collectivités membres ;
- la participation du budget assainissement et du budget « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » aux dépenses non affectables spécifiquement à l'une des compétences du SyAGE ;
- les subventions.

B - un budget annexe assainissement M49 retraçant les écritures comptables se rapportant aux eaux usées et aux eaux pluviales. Ce budget est financé principalement par :

- la redevance d'assainissement (pour les eaux usées) ;
- la contribution des collectivités membres (pour la gestion des eaux pluviales) ;
- la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) ;
- les subventions.

C - un budget annexe M14 « mise en œuvre du SAGE de l'Yerres » se rapportant spécifiquement aux dépenses concernant la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres et à l'animation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Yerres. Ce budget est financé par la contribution des collectivités adhérentes à cette compétence et par les partenaires financiers (l'AESN et la Région Ile-de-France).

2 - Le Compte Administratif 2019

Chacun de ces budgets se compose de 2 parties :

- une section de fonctionnement qui regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services ;
- une section d'investissement liée aux dépenses qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité (il s'agit principalement de la réalisation de de travaux) et aux recettes en lien avec ces dépenses.

A / Section de fonctionnement

a) Les dépenses

Chapitre	Libellé nature	Budget principal M14	Budget Annexe Assainissement	Budget Annexe SAGE
011	Charges à caractère général <i>dont participation aux charges communes</i>	1 149 798,98 0,00	5 099 297,05 2 712 182,57	32 605,56 24 656,21
012	Charges de personnel	2 873 453,24	1 257 748,76	165 007,11
65	Autres charges de gestion courante <i>dont contribution à la gestion des eaux pluviales</i> <i>dont contribution à la mise en œuvre du SAGE</i>	7 135 333,11 7 002 635,98 28 821,76	15 226,31 0,00 0,00	4 863,59 0,00 0,00
	Total des dépenses de gestion courante	11 158 585,33	6 364 669,49	202 476,26
66	Charges financières	133 790,22	1 904 216,70	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 188,25	148 513,59	0,00
	Total des dépenses réelles	11 295 563,80	8 425 002,41	202 476,26
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 797 917,08	8 795 894,04	52 111,00
	Total des dépenses d'ordre	1 797 917,08	8 795 894,04	52 111,00
	Total général	13 093 480,88	17 220 896,45	254 587,26

b) Les recettes

Chapitre	Libellé nature	Budget principal M14	Budget Annexe Assainissement	Budget Annexe SAGE
013	Atténuation de charges	1 031,75	434,52	49,15
70	Produits des services <i>dont participation aux charges communes</i> <i>dont contribution à la gestion des eaux pluviales</i>	2 737 757,03 2 736 838,77 0,00	25 172 090,00 0,00 10 643 200,68	0,00 0,00 0,00
73+74	Contribution des collectivités	10 652 407,85	0,00	138 476,92
74	Subventions	183 196,67	157 266,83	150 476,92
75	Autres produits de gestion courante	8 606,99	275 245,62	1,15
	Total des recettes de gestion courante	13 583 000,29	25 605 036,97	288 585,69
77	Produits exceptionnels	50 307,44	14 100,99	409,07
002	Résultat de fonctionnement 2017 reporté	2 395 317,43	1 289 014,50	11 785,36
	Total des recettes réelles	16 028 625,16	26 908 152,46	300 780,12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	223 583,61	2 016 056,79	32 453,51
	Total des recettes d'ordre	223 583,61	2 016 056,79	32 453,51
	Total général	16 252 208,77	28 924 209,25	333 233,63
023	Résultat d'exploitation	3 158 727,89	11 703 312,80	78 646,37

B / Section d'Investissement et données financières

a) Les dépenses

Chapitre	Libellé nature	Budget principal M14	Budget Annexe Assainissement	Budget Annexe SAGE
20	Immobilisations incorporelles	173 364,61	1 586 774,53	3 900,00
21	Immobilisations corporelles	732 496,07	8 559 269,85	0,00
23	Immobilisations en cours	217 980,35	7 607 146,31	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 123 841,03	17 753 190,69	3 900,00
13	Subventions	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement capital de la dette	329 970,52	4 215 301,88	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	22 350,91	0,00	0,00
001	Solde d'exécution 2017 reporté	0,00	7 106 673,72	0,00
	Total des dépenses réelles	1 891 133,89	29 075 166,29	3 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	223 583,61	2 016 056,79	32 453,51
041	Opérations patrimoniales	36 853,39	558 678,77	0,00
	Total des dépenses d'ordre	260 437,00	2 574 735,56	32 453,51
	Total général	1 736 599,46	31 649 901,85	36 353,51

b) Les recettes

Chapitre	Libellé nature	Budget principal M14	Budget Annexe Assainissement	Budget Annexe SAGE
13	Subventions	47 859,80	838 826,04	0,00
16	Emprunts contractés	0,00	43 611,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	65 388,40	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	72 115,86	0,00
	Total des recettes d'équipement	47 859,80	1 019 941,30	0,00
10	Dotations (FCTVA)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédent de fonctionnement 2017 capitalisé	111 056,19	11 876 830,79	0,00
1064	Réserves règlementées	0,00	2 744,14	0,00
001	Résultat d'investissement reporté CA 2017	934 978,55	0,00	145 928,00
45	Opérations pour compte de tiers	61 901,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 155 795,54	12 899 516,23	145 928,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 797 917,08	8 795 894,04	52 111,00
041	Opérations patrimoniales	36 853,39	558 678,77	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 834 770,47	9 354 572,81	52 111,00
	Total général	2 990 566,01	22 254 089,04	198 039,00

021	Solde d'exécution	1 253 966,55	- 9 395 812,81	161 685,49
-----	--------------------------	---------------------	-----------------------	-------------------

	RESULTAT DE CLOTURE	4 410 933,44	2 307 499,99	240 331,86
--	----------------------------	---------------------	---------------------	-------------------

c) Les données financières

Recettes réelles de fonctionnement	16 028 625,16	26 908 152,46	300 780,12
Dépenses réelles de fonctionnement	11 295 563,80	8 425 002,41	202 476,26
Epargne brute (autofinancement)	4 733 061,36	18 483 150,05	98 303,86
Amortissement du capital	329 970,52	4 215 301,88	0,00
Epargne disponible	4 403 090,84	14 267 848,17	98 303,86
Encours de la dette au 31/12	4 454 446,03	63 075 944,71	0,00
Endettement/Epargne brute (ans)	0,94	3,41	0,00
Restes à réaliser en dépenses et en recettes :			
Restes à réaliser en dépenses	1 884 372,92	5 000 470,23	40 000,00
Restes à réaliser en recettes (chapitre 13)	266 375,72	2 704 715,91	0,00